

CHOISIR
SON ESPACE
DE VIE



Municipalité
de **Saint-Louis-
de-Blandford**

PROVINCE DE QUEBEC
Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1) un avis public est par la présente donné par la soussignée Julie Galarneau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford, que lors de la séance extraordinaire du conseil de cette municipalité qui sera tenue lundi 20 avril 2020 à 18h30, soit à huis clos par vidéoconférence, les membres du conseil statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes:

Natures et effet des demandes:

<u>Demandeur</u>	9241-6809 Québec inc.
<u>Matricule</u>	1620 48 5098
<u>Lieu de la propriété</u>	185, 2 ^E rang Saint-Louis-de-Blandford QC G0Z 1B0
	Lot: 4 479 062 Zone C-1

<u>Nature de la demande</u>	Permettre l'empiètement dans la marge de 6m de la limite de l'emprise de rue de l'aménagement du stationnement tel que sur les plans préliminaires.
-----------------------------	---

Demandeur Gisèle Voyer.
Matricule 1924-66-2945
Lieu de la propriété 74, rue des Riverains
Saint-Louis-de-Blandford QC
G0Z 1B0
Lot: 4 479 083
Zone : U-1

Nature de la demande Permettre que la largeur du terrain soit de 42.70m au lieu de 50m. Permettre que le gazébo soit situé à une distance de 1.92m du garage au lieu de 2m.

Demandeur 9023-7165 QUÉBEC INC.
Matricule 1826-32-6740
Lieu de la propriété 10, rang Smith
Saint-Louis-de-Blandford QC
G0Z 1B0
Lot: 4 477 792
Zone : R-19

Nature de la demande Permettre que l'enseigne soit installée à moins de 2 m de la limite l'emprise de rue.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le Conseil, par courriel avant le 20 avril à 16h00 relativement à ces demandes de dérogation. à dga@saint-louis-de-blandford.qc

Fait et donné à Saint-Louis-de-Blandford, ce 3 avril 2020


Julie Galarneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière